

Décision 2025/14

Portant lancement et attribution du marché public passé en procédure adaptée de fournitures de véhicules pour les services techniques de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis

La présente consultation porte sur l'achat et la reprise des équipements suivants :

- Lot n°1 – Camion benne avec ridelle, 165 chevaux, double essieux, double cabine et coffre pour le service chemin de randonnée ;
- Lot n°2 – Camion nacelle avec hauteur de travail minimale de 12 mètres, déport minimum de 9 mètres et charge utile en déport de plus de 110 kg pour le service éclairage public.

La consultation a été lancée le 06 février 2025.

Trois plis ont été remis avant le 28 février 2025, 12h00 comprenant une seule offre pour le lot n°1 et deux offres pour le lot n°2.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 20 mars 2025 à 09h30. Elle a rendu l'avis suivant :

- Les reprises devront faire l'objet d'une réévaluation, si ces réévaluations s'avèrent plus favorables, les reprises proposées par les attributaires ne seront pas exécutées ;
- Rejet de l'offre de France Élévateur pour le lot n°2 (112 180 € HT) ;
- Attribution du lot n°1 à la société GARAGE LEFEVER : acquisition d'un camion benne d'occasion (variante) pour 28 317,76 € HT et une reprise du camion actuel à hauteur de 2 980 € HT ;
- Attribution du lot n°2 à la société KLUBB France : acquisition d'un camion nacelle neuf pour 82 000 € HT, sous réserve de la levée de toute ou partie des options (recyclage manœuvre de secours (1/2 journée) pour 650 € HT, prise en main par le personnel 350 € HT et extension de garantie, entretien et VGP 3 ans (au lieu de 2 ans) 3 960 € HT), et une reprise du camion actuel à hauteur de 7 000 €.

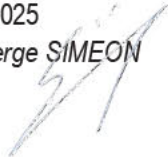

Vu les actes d'engagements annexés à la présente décision,

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis,

En vertu de ses délégations, conformément à la délibération n°2020/63 du 10 juillet 2020,

DÉCIDE

- **De suivre l'avis de la Commission d'Appel d'Offres ;**
- **De signer les annexes jointes à la présente décision.**

<p>Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 21/03/2025 Publication le 21/03/2025 <i>Vu, Le Président – Serge SIMEON</i></p> 	<p>Fait à Beauvois-en-Cambrésis, le 21/03/2025 Le Président, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON</p> 
--	---

IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Conformément à l'article R421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Identité du candidat/titulaire : **GARAGE LEFEVER**

Cadre réservé à l'administration

Numéro de contrat : 2025FourCam2
Avance : Non – Oui de %
Retenue de garantie : Non – Oui de %
Caution bancaire : Oui – Non
Périodicité des révisions : Annuelle
Cotraitants :

Sous-traitants :

CPV : 34134000-5 - 34142100-5

MARCHÉ PUBLIC À PROCÉDURE ADAPTÉE DE FOURNITURES DE DEUX CAMIONS POUR LES SERVICES TECHNIQUES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS ET DU CATÉSIS

ACTE D'ENGAGEMENT

- Service adjudicateur : Direction des Services Techniques
- Procédure de passation : Procédure adaptée en vertu de l'article L2123-1 du code de la commande publique (CCP)
- Nature : fourniture et maintenance
- Date de réception des candidatures et des offres : 28 février 2025, 12h00
- Allotissement : Lot n°1 – Camion benne / Lot n°2 – Camion nacelle
- Début : Admission des fournitures – Lot n°1 : Livraison au plus tard fin mars 2025 / Lot n°2 : Livraison au plus tard septembre 2025
- Durée : Cinq (5) ans
- Date(s) d'admission : Lot n°1 2025 – Lot n°2 2025

!! À compléter par le candidat !!

Adresse électronique active, régulièrement consultée et habilitée à recevoir les résultats de l'évaluation de sa candidature et de son offre : gillaume . lefever @ yahoo . fr .

Article 1 -	Objet et étendue de la consultation	4
1-1.	Objet de la consultation.....	4
1-2.	Mode de passation.....	4
1-3.	Allotissement.....	4
1-4.	Variantes.....	4
1-5.	Montant du marché public.....	4
1-6.	Nomenclature communautaire.....	4
1-7.	Lieux d'exécution et visite des reprises.....	5
1-8.	Durée du marché public.....	5
1-9.	Délais de validité des offres.....	5
1-10.	Modalité de règlement.....	5
1-11.	Acheteur.....	5
1-11.1.	Désignation de l'acheteur.....	5
1-11.2.	Personne habilitée à signer le marché public.....	5
1-12.	Comptable assignataire.....	5
Article 2 -	Document de consultation des entreprises.....	6
2-1.	Documents généraux.....	6
2-2.	Documents particuliers.....	6
Article 3 -	Engagement du candidat.....	7
3-1.	Engagement et identification du candidat.....	7
3-2.	Groupement d'opérateurs économiques.....	8
Article 4 -	Avance.....	8
4-1.	Lot n°1 – Camion benne.....	8
4-2.	Lot n°2 – Camion nacelle.....	8
Article 5 -	Clauses administratives particulières.....	9
5-1.	Durée de garantie.....	9
5-1.1.	Lot n°1 – Camion benne.....	9
5-1.2.	Lot n°2 – Camion nacelle.....	9
5-2.	Dispositions financières.....	9
5-2.1.	Prix.....	9
5-2.2.	Demandes de paiement.....	9
5-2.3.	Montants des entretiens préventifs et curatifs.....	9
5-3.	Pénalités de retard ou de non-conformité.....	10
5-4.	Résiliation.....	10
5-5.	Exécution de la prestation aux frais et risques du titulaire.....	10
5-6.	Assurances.....	10
5-7.	Litiges - Contentieux.....	10
5-8.	Dérogations au CCAG-FCS.....	10
Article 6 -	Clauses techniques particulières.....	11
6-1.	Fournitures.....	11
6-1.1.	Lot n°1 – Camion benne.....	11
6-1.2.	Lot n°2 – Camion nacelle.....	12
6-2.	Reprises.....	12
6-2.1.	Lot n°1 – Camion benne.....	12
6-2.2.	Lot n°2 – Camion nacelle.....	12

6-3. Livraison et mise en service des fournitures	12
6-4. Formation des agents	13
6-5. Entretiens.....	13
6-5.1. Entretien préventif.....	13
6-5.2. Entretien curatif.....	13
6-6. Documents complémentaires.....	13
Article 7 - Offre de prix	14
Article 8 - Paiements.....	14
Article 9 - Assurances.....	14
Article 10 - Signature de l'offre par le(s) candidat(s).....	15
Article 11 - Décision du pouvoir adjudicateur :.....	15
Article 12 - Signature du pouvoir adjudicateur :	15
Annexe 1 : Lot n°1 – Camion benne – Bordereau de prix unitaires – Offre de base	16
Annexe 2 : Lot n°1 – Camion benne – Détail estimatif – Offre de base.....	17
Annexe 3 : Lot n°1 – Camion benne – Bordereau de prix unitaires – Variante autorisée.....	18
Annexe 4 : Lot n°1 – Camion benne – Détail estimatif – Variante autorisée	19
Annexe 5 : Lot n°2 – Camion nacelle – Bordereau de prix unitaires	20
Annexe 6 : Lot n°2 – Camion nacelle – Détail estimatif – Variante autorisée n°2	21

Article 1 - Objet et étendue de la consultation

1-1. Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet la fourniture de deux camions pour les services techniques de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis. Le titulaire reprendra les camions en service actuellement en l'état. Le titulaire pourra réaliser aussi les entretiens préventifs et curatifs des camions toute ou partie la durée du marché public.

1-2. Mode de passation

Le marché public est passé en procédure adaptée en vertu de l'article L2123-1 du code de la commande publique (CCP).

1-3. Allotissement

Le présent marché public est alloté comme suit :

- Lot n°1 – Camion benne pour le service d'entretien des chemins de randonnée : Fourniture d'un camion benne avec ridelle, double cabine, roue jumelée et caisson de rangement, avec reprise du véhicule actuel (Camion benne de marque FORD, modèle TRANSIT, mis en circulation en juillet 2009, comptabilisant 153 000 km) ;
- Lot n°2 – Camion nacelle pour le service d'éclairage public : Fourniture d'un camion nacelle avec une hauteur minimale de travail de 12m, un déport minimal de 9m et une charge utile de déport d'un minimum 120 kg et reprise du véhicule actuel (camion de marque NISSAN modèle CABSTAR35-11 nacelle de marque AB Services modèle 202 REVOLUTION mis en circulation en avril 2012, comptabilisant 145 000 km).

1-4. Variantes

Une variante est autorisée uniquement pour le lot n°1 conformément aux clauses techniques particulières énoncées dans l'acte d'engagement.

Aucune autre variante ne sera prise en compte.

1-5. Montant du marché public

Le montant du présent marché public est inférieur à 120.000 euros HT pour la totalité de la durée d'exécution.

1-6. Nomenclature communautaire

La classification principale conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

- 34134000-5 : Camions à carrosserie ouverte et à plate-forme ;
- 34142100-5 : Camions à plate-forme élévatrice.

1-7. Lieux d'exécution et visite des reprises

Pour le lot n°1, la visite de reprise et la livraison du camion benne auront lieu avec M. Bruno LECLERCQ au :

Service technique de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis
Route du Pommereuil - 59360 LE CATEAU-CAMBRÉSIS

Pour le lot n°2, la visite de reprise et la livraison du camion nacelle auront lieu avec M. Nathan BLAÏVET au :

Service technique de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis
39 rue de Ligny – 59540 CAUDRY

1-8. Durée du marché public

Le marché public est conclu à compter de la date d'admission effective des fournitures pour une durée maximale de cinq (5) ans.

Le titulaire s'engage à mettre en service le camion benne (lot n°1) **avant fin mars 2025**.

Le titulaire s'engage à mettre en service le camion nacelle (lot n°2) **avant la mi-septembre 2025**.

1-9. Délais de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

1-10. Modalité de règlement

Les sommes dues au titulaire seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes uniquement via la plateforme **CHORUS**. Les demandes de paiement reçues par tout autre moyen seront réputées nulles et non avenues.

https://portail.chorus-pro.gouv.fr/aife_csm

SIRET : 200 030 633 00198 – N° engagement : 2025FourCam2

1-11. Acheteur

1-11.1. Désignation de l'acheteur

Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis

Rue Victor Watremez - RD 643 - ZA le bout des dix-neuf - 59157 BEAUVOIS-EN-CAMBRÉSIS

☎ 03 27 75 84 79 ✉ secretariat@caudresis-catesis.fr

1-11.2. Personne habilitée à signer le marché public

Serge SIMÉON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis.

1-12. Comptable assignataire

Centre Des Finances Publiques - 46 rue Aristide Briand, 59540 Caudry

Article 2 - Document de consultation des entreprises

2-1. Documents généraux

Le présent marché public est soumis à l'arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fournitures courantes et de services (CCAG-FCS).

2-2. Documents particuliers

Le dossier de consultation aux entreprises (DCE) remis aux candidats comprend les éléments suivants :

Le dossier de consultation aux entreprises (DCE) remis aux candidats comprend les éléments suivants :

- Le présent acte d'engagement (3-AE-2025FourCam2), et ses annexes, les bordereaux de prix unitaire (BPU) par offre et leur détail estimatif (DE) ;
- Le règlement de consultation (2-RC-2025FourCam2) ;
- L'avis de marché (1-AM-2025FourCam2) ;
- Les pièces confidentielles (4-Confidentiel-2025FourCam2) contenant la carte grise du tracteur à reprendre (lot n°1) et les factures des bras faucheurs à reprendre (lot n°2), que le titulaire est réputé connaître.

Article 3 - Engagement du candidat

3-1. Engagement et identification du candidat

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public, le candidat :

- s'engage pour son propre compte ;
- engage la société SARL LEFEVER ;
- l'ensemble des membres du groupement s'engage ;

Contractant unique – Mandataire :

Nom commercial :

Prénom, NOM et titre de son représentant :  **RENAULT**

Numéro SIRET : **AGENT RENAULT**

Adresse de l'établissement : **SARL LEFEVER**

Adresse électronique : **45, avenue Maréchal Leclerc**

Numéros de téléphone : **59360 Le Cateau Cambrésis**

..... **Tél. 03 27 77 89 33 - guillaume.lefever@yahoo.fr**

..... **Siret 432 839 314 00015 - APE 4511Z**

Cotraitant 2 :

Nom commercial :

Prénom, NOM et titre de son représentant :

Numéro SIRET :

Adresse de l'établissement :

Adresse électronique :

Numéros de téléphone :

Cotraitant 3 :

Nom commercial :

Prénom, NOM et titre de son représentant :

Numéro SIRET :

Adresse de l'établissement :

Adresse électronique :

Numéros de téléphone :

À exécuter le lot n°1 et/ou le lot n°2 conformément aux pièces contractuelles et au mémoire technique annexé au règlement de consultation.

3-2. Groupement d'opérateurs économiques

Le candidat est un groupement d'opérateur économique :

- conjoint ;
 → solidaire.

Les membres du groupement se répartissent les prestations de la manière suivante :

Désignation des membres du groupement	Prestations exécutées par les membres du groupement		
	Désignation	Montant (€ HT)	Part (%)
Mandataire			
Cotraitant 2			
Cotraitant 3			

Article 4 - Avance

4-1. Lot n°1 – Camion benne

Considérant les délais de livraison du présent marché, aucune avance ne sera accordée au titulaire.

4-2. Lot n°2 – Camion nacelle

Par dérogation à l'article L2191-2 du code de la commande publique, le titulaire renonce à l'avance :

Oui - Non

Article 5 - Clauses administratives particulières

5-1. Durée de garantie

Le présent acte d'engagement est soumis à l'article 33 du CCAG-FCS. À ce titre, le candidat garantit ses fournitures pour une durée minimale d'un an.

5-1.1. Lot n°1 – Camion benne

Le cas échéant et par dérogation à l'article 33 du CCAG-FCS, le titulaire s'engage à garantir le tracteur pour une durée supérieure à savoir, ans. **6 ans**

5-1.2. Lot n°2 – Camion nacelle

Le cas échéant et par dérogation à l'article 33 du CCAG-FCS, le titulaire s'engage à garantir le tracteur pour une durée supérieure à savoir, ans.

5-2. Dispositions financières

5-2.1. Prix

Les prix énoncés en annexes du présent acte d'engagement sont conformes à l'article 10 du CCAG-FCS.

5-2.2. Demandes de paiement

Les demandes de paiement sont transmises conformément à l'article 11 du CCAG-FCS.

La remise d'une demande de paiement intervient après l'admission des fournitures par le représentant de l'acheteur.

Les demandes de paiement sont transmises uniquement via la plateforme CHORUS.

Le titulaire précisera le lot facturé.

Chaque lot devrait être facturé distinctement.

5-2.3. Montants des entretiens préventifs et curatifs

Le prix d'un entretien préventif comprend l'ensemble des pièces et mains d'œuvre nécessaire à la révision du véhicule.

S'agissant du montant de l'entretien curatif, au-delà de la garantie, en cas de panne du véhicule, le titulaire se rendra sur place pour évaluer le nombre d'heures et les fournitures nécessaires pour la réparation du véhicule. Après évaluation des pièces et de la main d'œuvre nécessaires, le titulaire transmettra son devis. L'acheteur se réserve le droit de négocier. En cas d'acceptation, le titulaire réalisera les travaux estimés.

En cas de crevaison, le titulaire se rendra sur place pour évaluer le nombre d'heures et les fournitures nécessaires pour la réparation du véhicule. Après évaluation des pièces et de la main d'œuvre nécessaires, le titulaire transmettra son devis. L'acheteur se réserve le droit de négocier. En cas d'acceptation, le titulaire réalisera les travaux estimés.

En tout état de cause, les montants du véhicule, du prêt, le cas échéant, et des travaux ne pourront excéder 80 000 € HT sur toute la durée du marché.

5-3. Pénalités de retard ou de non-conformité

Par dérogation aux dispositions de l'article 14 du CCAG-FCS, en cas de non-respect des délais ou stipulations du présent acte d'engagement des pénalités pourront être appliquées au titulaire du marché dans les conditions suivantes :

$$P = V \times \frac{R}{100}$$

dans laquelle :

- P = le montant de la pénalité ;
- V = la valeur des prestations sur laquelle est calculée la pénalité, cette valeur étant égale au montant en prix de base, hors variations de prix et hors du champ d'application de la TVA, de la partie des prestations en retard, ou de l'ensemble des prestations si le retard d'exécution d'une partie rend l'ensemble inutilisable ;
- R = le nombre de jours de retard.

Le nombre de jours de retard s'entend à la fois comme le nombre de jours où les fournitures ne sont pas livrées, les prestations ne sont pas réalisées, ou sont livrées ou réalisées mais, ne correspondent pas en tout point aux stipulations du présent acte d'engagement.

5-4. Résiliation

Les dispositions des articles 38 à 45 du CCAG-FCS seront applicables en cas de résiliation du marché public.

5-5. Exécution de la prestation aux frais et risques du titulaire

En cas d'exécution non conforme aux pièces du marché public ou non-respect des délais, l'acheteur appliquera l'article 45 du CCAG-FCS.

5-6. Assurances

Le titulaire produira une attestation précisant qu'il est couvert par une assurance garantissant les tiers en cas d'accidents ou de dommages causés par et pendant l'exécution des prestations.

5-7. Litiges - Contentieux

Afin de mettre fin aux litiges nés ou à naître, les parties au présent contrat transigeront conformément aux articles 2044 et suivants du code civil.

À défaut d'accord amiable, les contentieux seront portés devant le Tribunal Administratif de Lille.

5-8. Dérogations au CCAG-FCS

Le présent acte d'engagement déroge aux articles 33, le cas échéant, et 14 du CCAG-FCS.

Article 6 - Clauses techniques particulières

6-1. Fournitures

6-1.1. Lot n°1 – Camion benne

Le camion benne fourni sera utilisé pour l'entretien des chemins de randonnée et devra respecter les caractéristiques techniques suivantes :

6-1.1.1. *Offre de base*

État	Neuf
Puissance du moteur minimale	165 cv
Carburant	Diesel
Type de boîte de vitesse	Mécanique
Essieu	Double
Benne	Avec ridelle
Cabine	Double
Accessoire	Caisson de rangement Attelage Gyrophare Triangle Tapis avant/arrière

6-1.1.2. *Variante autorisée*

État	Occasion
Date de mise en circulation	À partir de 2018
Nombre de kilomètre maximum	70 000 km
Puissance du moteur minimale	165 cv
Carburant	Diesel
Type de boîte de vitesse	Mécanique
Essieu	Double
Benne	Avec ridelle
Cabine	Double
Accessoire	Caisson de rangement Attelage Gyrophare Triangle Tapis avant/arrière

6-1.2. Lot n°2 – Camion nacelle

Le titulaire livrera et mettra en service le camion nacelle suivant :

État	Neuf
Châssis-cabine	135 cv Empâtement ± 3750 m Boîte de vitesse mécanique Réservoir carburant 60 l minimum Nacelle VL – Nacelle plateau (pas de nacelle sur un utilitaire)
Nacelle élévatrice	Bras télescopique avec soit un bras pendulaire ou sans pendulaire mais similaire au Révolution 202R Déport minimum de 9 m – Supportant au minimum 120 kg Hauteur minimum de travail 12m – Supportant au minimum 120 kg Panier isolé basse tension Coffre pour rangement (le maximum possible) Plaque de stabilisation Support de plaque de stabilisation Rotation panier Cales de roue avec support Portes échelles (sur coffre de rangement (échelle de 4m)) Portes cônes de signalisation Kit signalisation 1 triflash rabattement électrique + gyroleds Bandes réfléchissantes classe 1 Ridelles en aluminium Arrêt / Démarrage moteur nacelle Tableau des Poids

6-2. Reprises

6-2.1. Lot n°1 – Camion benne

Le titulaire reprendra l'ancien camion benne de marque FORD et modèle TRANSIT.

Le carte grise et la facture du véhicule à reprendre sont classées dans le fichier « 4-Confidentiel-2025FourCam2 ». Le titulaire est réputé en avoir pris connaissance.

Le titulaire s'engage à reprendre le camion benne en l'état au prix évalué lors de sa visite.

6-2.2. Lot n°2 – Camion nacelle

Le titulaire reprendra l'ancien camion nacelle acquis chez AB Services référence 202Revolution, dont le châssis est de marque NISSAN et modèle : CABSTAR35-11.

Le carte grise et la facture du véhicule à reprendre sont classées dans le fichier « 4-Confidentiel-2025FourCam2 ». Le titulaire est réputé en avoir pris connaissance.

Le titulaire s'engage à reprendre le camion benne en l'état au prix évalué lors de sa visite.

6-3. Livraison et mise en service des fournitures

Le titulaire prendra contact avec le responsable des services techniques, Monsieur Bruno LECLERCQ, pour la livraison, la mise en route et la formation des agents.

6-4. Formation des agents

Le titulaire formera l'ensemble des agents désignés par le responsable des services techniques à la conduite et l'entretien « en bon père de famille » des véhicules.

Les heures de formations seront dispensées par les techniciens du titulaire.

L'acheteur pourra pendant toute la durée du marché public faire appel au titulaire pour former de nouveaux agents.

6-5. Entretien

Pour chacun des lots, le titulaire prévoira la possibilité d'entretien préventif et curatif des équipements fournis.

6-5.1. Entretien préventif

6-5.1.1. Lot n°1 – Camion benne

L'entretien préventif des véhicules se fera sur les lieux d'exécution précisés à l'article 1-6 de l'acte d'engagement et du règlement de consultation a minima une fois par an ou tous les 40.000 Km ou tous les heures de travail. 24 mois

L'entretien préventif sera réalisé par du personnel « service après-vente » qualifié du titulaire ou du constructeur. Le titulaire garantit mois l'entretien préventif.

6-5.1.2. Lot n°2 – Camion nacelle

L'entretien préventif des véhicules se fera sur les lieux d'exécution précisés à l'article 1-6 de l'acte d'engagement et du règlement de consultation a minima deux fois par an ou tous les Km ou tous les heures de travail.

L'entretien préventif sera réalisé par du personnel « service après-vente » qualifié du titulaire ou du constructeur. Le titulaire garantit mois l'entretien préventif.

6-5.2. Entretien curatif

L'entretien curatif des véhicules se fera sur les lieux d'exécution précisés à l'article 1-6 de l'acte d'engagement et du règlement de consultation à chaque fois que le représentant des services techniques en fera la demande et ce, dans les plus brefs délais.

Le titulaire s'engage à intervenir dans les heures après notification de la panne par le responsable du service « chemin de randonnée » ou de ses collaborateurs.

L'entretien préventif sera réalisé par du personnel « service après-vente » qualifié du titulaire ou du constructeur. Le titulaire garantit mois l'entretien curatif.

L'entretien curatif comprend aussi le remplacement des pneus avant et arrière. Le cas échéant, le titulaire veillera à remplacer les pneus endommagés par un modèle équivalent et s'assurera que la pression de l'ensemble des pneus du véhicule est conforme aux recommandations du constructeur.

6-6. Documents complémentaires

Lors de la livraison, le titulaire remettra en format papier et électronique (PDF) au responsable des services techniques la carte grise et le manuel d'utilisation du véhicule.

Article 7 - Offre de prix

L'offre de prix est à compléter en annexes du présent document.

Article 8 - Paiements

Les prix sont fixés dans les bordereaux de prix unitaires (BPU) annexés au présent document.

L'acheteur se libérera des sommes dues en faisant porter le montant au crédit des comptes ci-après :

Contractant unique ou mandataire

Titulaire
Domiciliation
Code banque
Numéro de compte
IBAN

Deuxième cotraitant

Titulaire
Domiciliation
Code banque
Numéro de compte
IBAN

Code guichet
Clé RIB
Code BIC

Troisième cotraitant

Titulaire
Domiciliation
Code banque
Numéro de compte
IBAN

Code guichet
Clé RIB
Code BIC

Une copie de chaque RIB est jointe au présent acte d'engagement.

Article 9 - Assurances

Contractant unique ou mandataire

Compagnie d'assurance

CAT ASSURANCES

N° de police

AP 33 55 14

Deuxième cotraitant

Compagnie d'assurance

N° de police

Troisième cotraitant

Compagnie d'assurance

N° de police

L'attestation d'assurance de chaque cotraitant est jointe au présent acte d'engagement.

Article 10 - Signature de l'offre par le(s) candidat(s)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
LEFEVEZ Guillaume GÉRANT	LE CATÉSIS . 04/03/25	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

Article 11 - Décision du pouvoir adjudicateur :

- Le présent soumissionnaire :

→ est retenu pour le lot n°1 :

L'offre de base

La variante autorisée,

Pour un montant d'acquisition de . 28 317,96. € HT et un montant de reprise de 2.980. € HT ;

→ est retenu pour le lot n°2 ;

Il est précisé qu'une contre-évaluation sera réalisée.
Si celle-ci est supérieure à la proposition de l'attributaire,
la reprise sera annulée.

→ n'est pas retenu.

Article 12 - Signature du pouvoir adjudicateur :

A Beauvois-en-Cambrésis, le

Conformément à la décision n°2025/.14

Le Président de la Communauté d'Agglomération du
Caudrésis et du Catésis

Serge SIMEON

Annexe 3 : Lot n°1 – Camion benne – Bordereau de prix unitaires – Variante autorisée

Fourniture du(es) véhicule(s) :

Référence titulaire	Référence acheteur	Désignation des produits	Unité	Prix unitaire (PU) € HT
MASKER Benoit	A	Camion benne d'occasion	Unité	27980 € + Carte Gris 337,76 €
Ford Transit 2009	B	Camion benne à reprendre	Unité	2980 €

Service d'entretien :

Référence titulaire	Référence acheteur	Désignation des produits	Unité	Prix unitaire (PU) € HT
_____	Z	Entretien préventif	Heure	_____
_____	Y	Entretien curatif	Heure	_____

Date : 04.03.25

Signature du candidat : (NOM, Prénom, poste du signataire)

Leferer Guillaume Gerant

* Le présent document a valeur contractuelle.



Annexe 4 : Lot n°1 – Camion benne – Détail estimatif – Variante autorisée

Fourniture du(es) véhicule(s) :

<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>	<u>Sous-total € HT</u>
Renauld Master Benne	A	Camion benne d'occasion	Unité	1	27980 + 337,76	28 317,76
Ford Transit 2009	B	Camion benne à reprendre	Unité	1	2 980	2 980
	C				Total (A-B) € HT	25337,76

Service d'entretien :

<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>	<u>Sous-total € HT</u>
_____	Z	Entretien préventif	Forfait	5	_____	_____
_____	Y	Entretien curatif	Heure	150	_____	_____
	V				Total € HT	

Total (C + V) € HT

25 337,76

* Le présent document n'a aucune valeur contractuelle. Il a pour but de différencier le montant des offres lors de leur évaluation et de leur classement.

MARCHÉ PUBLIC À PROCÉDURE ADAPTÉE DE FOURNITURES DE DEUX CAMIONS POUR LES SERVICES TECHNIQUES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS ET DU CATÉSIS

ACTE D'ENGAGEMENT

- Service adjudicateur : Direction des Services Techniques
- Procédure de passation : Procédure adaptée en vertu de l'article L2123-1 du code de la commande publique (CCP)
- Nature : fourniture et maintenance
- Date de réception des candidatures et des offres : 28 février 2025, 12h00
- Allotissement : Lot n°1 – Camion benne / Lot n°2 – Camion nacelle
- Début : Admission des fournitures – Lot n°1 : Livraison au plus tard fin mars 2025 / Lot n°2 : Livraison au plus tard septembre 2025
- Durée : Cinq (5) ans
- Date(s) d'admission : Lot n°1 2025 – Lot n°2 2025

!! À compléter par le candidat !!

Adresse électronique active, régulièrement consultée et habilitée à recevoir les résultats de l'évaluation de sa candidature et de son offre : contact@klubb.com

Article 1 -	Objet et étendue de la consultation	4
1-1.	Objet de la consultation.....	4
1-2.	Mode de passation.....	4
1-3.	Allotissement.....	4
1-4.	Variantes.....	4
1-5.	Montant du marché public.....	4
1-6.	Nomenclature communautaire.....	4
1-7.	Lieux d'exécution et visite des reprises.....	5
1-8.	Durée du marché public.....	5
1-9.	Délais de validité des offres.....	5
1-10.	Modalité de règlement.....	5
1-11.	Acheteur.....	5
1-11.1.	Désignation de l'acheteur.....	5
1-11.2.	Personne habilitée à signer le marché public.....	5
1-12.	Comptable assignataire.....	5
Article 2 -	Document de consultation des entreprises.....	6
2-1.	Documents généraux.....	6
2-2.	Documents particuliers.....	6
Article 3 -	Engagement du candidat.....	7
3-1.	Engagement et identification du candidat.....	7
3-2.	Groupement d'opérateurs économiques.....	8
Article 4 -	Avance.....	8
4-1.	Lot n°1 – Camion benne.....	8
4-2.	Lot n°2 – Camion nacelle.....	8
Article 5 -	Clauses administratives particulières.....	9
5-1.	Durée de garantie.....	9
5-1.1.	Lot n°1 – Camion benne.....	9
5-1.2.	Lot n°2 – Camion nacelle.....	9
5-2.	Dispositions financières.....	9
5-2.1.	Prix.....	9
5-2.2.	Demandes de paiement.....	9
5-2.3.	Montants des entretiens préventifs et curatifs.....	9
5-3.	Pénalités de retard ou de non-conformité.....	10
5-4.	Résiliation.....	10
5-5.	Exécution de la prestation aux frais et risques du titulaire.....	10
5-6.	Assurances.....	10
5-7.	Litiges - Contentieux.....	10
5-8.	Dérogations au CCAG-FCS.....	10
Article 6 -	Clauses techniques particulières.....	11
6-1.	Fournitures.....	11
6-1.1.	Lot n°1 – Camion benne.....	11
6-1.2.	Lot n°2 – Camion nacelle.....	12
6-2.	Reprises.....	12
6-2.1.	Lot n°1 – Camion benne.....	12
6-2.2.	Lot n°2 – Camion nacelle.....	12

6-3. Livraison et mise en service des fournitures	12
6-4. Formation des agents	13
6-5. Entretien.....	13
6-5.1. Entretien préventif.....	13
6-5.2. Entretien curatif.....	13
6-6. Documents complémentaires.....	13
Article 7 - Offre de prix.....	14
Article 8 - Paiements.....	14
Article 9 - Assurances	14
Article 10 - Signature de l'offre par le(s) candidat(s).....	15
Article 11 - Décision du pouvoir adjudicateur :.....	15
Article 12 - Signature du pouvoir adjudicateur :	15
Annexe 1 : Lot n°1 – Camion benne – Bordereau de prix unitaires – Offre de base	16
Annexe 2 : Lot n°1 – Camion benne – Détail estimatif – Offre de base.....	17
Annexe 3 : Lot n°1 – Camion benne – Bordereau de prix unitaires – Variante autorisée.....	18
Annexe 4 : Lot n°1 – Camion benne – Détail estimatif – Variante autorisée	19
Annexe 5 : Lot n°2 – Camion nacelle – Bordereau de prix unitaires	20
Annexe 6 : Lot n°2 – Camion nacelle – Détail estimatif – Variante autorisée n°2	21

Article 1 - Objet et étendue de la consultation

1-1. Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet la fourniture de deux camions pour les services techniques de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis. Le titulaire reprendra les camions en service actuellement en l'état. Le titulaire pourra réaliser aussi les entretiens préventifs et curatifs des camions toute ou partie la durée du marché public.

1-2. Mode de passation

Le marché public est passé en procédure adaptée en vertu de l'article L2123-1 du code de la commande publique (CCP).

1-3. Allotissement

Le présent marché public est alloté comme suit :

- Lot n°1 – Camion benne pour le service d'entretien des chemins de randonnée : Fourniture d'un camion benne avec ridelle, double cabine, roue jumelée et caisson de rangement, avec reprise du véhicule actuel (Camion benne de marque FORD, modèle TRANSIT, mis en circulation en juillet 2009, comptabilisant 153 000 km) ;
- Lot n°2 – Camion nacelle pour le service d'éclairage public : Fourniture d'un camion nacelle avec une hauteur minimale de travail de 12m, un déport minimal de 9m et une charge utile de déport d'un minimum 120 kg et reprise du véhicule actuel (camion de marque NISSAN modèle CABSTAR35-11 nacelle de marque AB Services modèle 202 REVOLUTION mis en circulation en avril 2012, comptabilisant 145 000 km).

1-4. Variantes

Une variante est autorisée **uniquement** pour le lot n°1 conformément aux clauses techniques particulières énoncées dans l'acte d'engagement.

Aucune autre variante ne sera prise en compte.

1-5. Montant du marché public

Le montant du présent marché public est inférieur à 120.000 euros HT pour la totalité de la durée d'exécution.

1-6. Nomenclature communautaire

La classification principale conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

- 34134000-5 : Camions à carrosserie ouverte et à plate-forme ;
- 34142100-5 : Camions à plate-forme élévatrice.

1-7. Lieux d'exécution et visite des reprises

Pour le lot n°1, la visite de reprise et la livraison du camion benne auront lieu avec M. Bruno LECLERCQ au :

Service technique de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis
Route du Pommereuil - 59360 LE CATEAU-CAMBRÉSIS

Pour le lot n°2, la visite de reprise et la livraison du camion nacelle auront lieu avec M. Nathan BLAÖVET au :

Service technique de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis
39 rue de Ligny – 59540 CAUDRY

1-8. Durée du marché public

Le marché public est conclu à compter de la date d'admission effective des fournitures pour une durée maximale de cinq (5) ans.

Le titulaire s'engage à mettre en service le camion benne (lot n°1) **avant fin mars 2025**.

Le titulaire s'engage à mettre en service le camion nacelle (lot n°2) **avant la mi-septembre 2025**.

1-9. Délais de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

1-10. Modalité de règlement

Les sommes dues au titulaire seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes uniquement via la plateforme **CHORUS**. Les demandes de paiement reçues par tout autre moyen seront réputées nulles et non avenues.

https://portail.chorus-pro.gouv.fr/aife_csm

SIRET : 200 030 633 00198 – N° engagement : 2025FourCam2

1-11. Acheteur

1-11.1. Désignation de l'acheteur

Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis

Rue Victor Watremez - RD 643 - ZA le bout des dix-neuf - 59157 BEAUVOIS-EN-CAMBRÉSIS

☎ 03 27 75 84 79 ✉ secretariat@caudresis-catesis.fr

1-11.2. Personne habilitée à signer le marché public

Serge SIMÉON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis.

1-12. Comptable assignataire

Centre Des Finances Publiques - 46 rue Aristide Briand, 59540 Caudry

Article 2 - Document de consultation des entreprises

2-1. Documents généraux

Le présent marché public est soumis à l'arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fournitures courantes et de services (CCAG-FCS).

2-2. Documents particuliers

Le dossier de consultation aux entreprises (DCE) remis aux candidats comprend les éléments suivants :

Le dossier de consultation aux entreprises (DCE) remis aux candidats comprend les éléments suivants :

- Le présent acte d'engagement (3-AE-2025FourCam2), et ses annexes, les bordereaux de prix unitaire (BPU) par offre et leur détail estimatif (DE) ;
- Le règlement de consultation (2-RC-2025FourCam2) ;
- L'avis de marché (1-AM-2025FourCam2) ;
- Les pièces confidentielles (4-Confidentiel-2025FourCam2) contenant la carte grise du tracteur à reprendre (lot n°1) et les factures des bras faucheurs à reprendre (lot n°2), que le titulaire est réputé connaître.

Article 3 - Engagement du candidat

3-1. Engagement et identification du candidat

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public, le candidat :

- s'engage pour son propre compte ;
- engage la société Klubb France..... ;
- l'ensemble des membres du groupement s'engage ;

Contractant unique – Mandataire :

Nom commercial : Klubb France.....
Prénom, NOM et titre de son représentant : M. Benjamin ESCANDE agissant en qualité de
Directeur Général.....
Numéro SIRET : 43141899500046.....
Adresse de l'établissement : 12 Avenue James de Rothschild 77 164 Ferrières en Brie.....
Adresse électronique : bescande@klubb.com.....
Numéros de téléphone : 01 60 95 12 47.....

Cotraitant 2 :

Nom commercial :.....
Prénom, NOM et titre de son représentant :.....
.....
Numéro SIRET :.....
Adresse de l'établissement :.....
.....
Adresse électronique :.....
Numéros de téléphone :.....

Cotraitant 3 :

Nom commercial :.....
Prénom, NOM et titre de son représentant :.....
.....
Numéro SIRET :.....
Adresse de l'établissement :.....
.....
Adresse électronique :.....
Numéros de téléphone :.....

À exécuter le lot n°1 et/ou le lot n°2 conformément aux pièces contractuelles et au mémoire technique annexé au règlement de consultation.

3-2. Groupement d'opérateurs économiques

Le candidat est un groupement d'opérateur économique :

- conjoint ;
 → solidaire.

Les membres du groupement se répartissent les prestations de la manière suivante :

Désignation des membres du groupement	Prestations exécutées par les membres du groupement		
	Désignation	Montant (€ HT)	Part (%)
Mandataire			
Cotraitant 2			
Cotraitant 3			

Article 4 - Avance

4-1. Lot n°1 – Camion benne

Considérant les délais de livraison du présent marché, aucune avance ne sera accordée au titulaire.

4-2. Lot n°2 – Camion nacelle

Par dérogation à l'article L2191-2 du code de la commande publique, le titulaire renonce à l'avance :

Oui - Non

Article 5 - **Clauses administratives particulières**

5-1. **Durée de garantie**

Le présent acte d'engagement est soumis à l'article 33 du CCAG-FCS. À ce titre, le candidat garantit ses fournitures pour une durée minimale d'un an.

5-1.1. **Lot n°1 – Camion benne**

Le cas échéant et par dérogation à l'article 33 du CCAG-FCS, le titulaire s'engage à garantir le tracteur pour une durée supérieure à savoir, ans.

5-1.2. **Lot n°2 – Camion nacelle**

Le cas échéant et par dérogation à l'article 33 du CCAG-FCS, le titulaire s'engage à garantir le tracteur pour une durée supérieure à savoir, .2. ans.

5-2. **Dispositions financières**

5-2.1. **Prix**

Les prix énoncés en annexes du présent acte d'engagement sont conformes à l'article 10 du CCAG-FCS.

5-2.2. **Demandes de paiement**

Les demandes de paiement sont transmises conformément à l'article 11 du CCAG-FCS.

La remise d'une demande de paiement intervient après l'admission des fournitures par le représentant de l'acheteur.

Les demandes de paiement sont transmises uniquement via la plateforme [CHORUS](#).

Le titulaire précisera le lot facturé.

Chaque lot devrait être facturé distinctement.

5-2.3. **Montants des entretiens préventifs et curatifs**

Le prix d'un entretien préventif comprend l'ensemble des pièces et mains d'œuvre nécessaire à la révision du véhicule.

S'agissant du montant de l'entretien curatif, au-delà de la garantie, en cas de panne du véhicule, le titulaire se rendra sur place pour évaluer le nombre d'heures et les fournitures nécessaires pour la réparation du véhicule. Après évaluation des pièces et de la main d'œuvre nécessaires, le titulaire transmettra son devis. L'acheteur se réserve le droit de négocier. En cas d'acceptation, le titulaire réalisera les travaux estimés.

En cas de crevaison, le titulaire se rendra sur place pour évaluer le nombre d'heures et les fournitures nécessaires pour la réparation du véhicule. Après évaluation des pièces et de la main d'œuvre nécessaires, le titulaire transmettra son devis. L'acheteur se réserve le droit de négocier. En cas d'acceptation, le titulaire réalisera les travaux estimés.

En tout état de cause, les montants du véhicule, du prêt, le cas échéant, et des travaux ne pourront excéder 80 000 € HT sur toute la durée du marché.

5-3. Pénalités de retard ou de non-conformité

Par dérogation aux dispositions de l'article 14 du CCAG-FCS, en cas de non-respect des délais ou stipulations du présent acte d'engagement des pénalités pourront être appliquées au titulaire du marché dans les conditions suivantes :

$$P = V \times \frac{R}{100}$$

dans laquelle :

- P = le montant de la pénalité ;
- V = la valeur des prestations sur laquelle est calculée la pénalité, cette valeur étant égale au montant en prix de base, hors variations de prix et hors du champ d'application de la TVA, de la partie des prestations en retard, ou de l'ensemble des prestations si le retard d'exécution d'une partie rend l'ensemble inutilisable ;
- R = le nombre de jours de retard.

Le nombre de jours de retard s'entend à la fois comme le nombre de jours où les fournitures ne sont pas livrées, les prestations ne sont pas réalisées, ou sont livrées ou réalisées mais, ne correspondent pas en tout point aux stipulations du présent acte d'engagement.

5-4. Résiliation

Les dispositions des articles 38 à 45 du CCAG-FCS seront applicables en cas de résiliation du marché public.

5-5. Exécution de la prestation aux frais et risques du titulaire

En cas d'exécution non conforme aux pièces du marché public ou non-respect des délais, l'acheteur appliquera l'article 45 du CCAG-FCS.

5-6. Assurances

Le titulaire produira une attestation précisant qu'il est couvert par une assurance garantissant les tiers en cas d'accidents ou de dommages causés par et pendant l'exécution des prestations.

5-7. Litiges - Contentieux

Afin de mettre fin aux litiges nés ou à naître, les parties au présent contrat transigeront conformément aux articles 2044 et suivants du code civil.

À défaut d'accord amiable, les contentieux seront portés devant le Tribunal Administratif de Lille.

5-8. Dérogations au CCAG-FCS

Le présent acte d'engagement déroge aux articles 33, le cas échéant, et 14 du CCAG-FCS.

Article 6 - Clauses techniques particulières

6-1. Fournitures

6-1.1. Lot n°1 – Camion benne

Le camion benne fourni sera utilisé pour l'entretien des chemins de randonnée et devra respecter les caractéristiques techniques suivantes :

6-1.1.1. *Offre de base*

État	Neuf
Puissance du moteur minimale	165 cv
Carburant	Diesel
Type de boîte de vitesse	Mécanique
Essieu	Double
Benne	Avec ridelle
Cabine	Double
Accessoire	Caisson de rangement Attelage Gyrophare Triangle Tapis avant/arrière

6-1.1.2. *Variante autorisée*

État	Occasion
Date de mise en circulation	À partir de 2018
Nombre de kilomètre maximum	70 000 km
Puissance du moteur minimale	165 cv
Carburant	Diesel
Type de boîte de vitesse	Mécanique
Essieu	Double
Benne	Avec ridelle
Cabine	Double
Accessoire	Caisson de rangement Attelage Gyrophare Triangle Tapis avant/arrière

6-1.2. Lot n°2 – Camion nacelle

Le titulaire livrera et mettra en service le camion nacelle suivant :

État	Neuf
Châssis-cabine	135 cv Empâtement ± 3750 m Boite de vitesse mécanique Réservoir carburant 60 l minimum Nacelle VL – Nacelle plateau (pas de nacelle sur un utilitaire)
Nacelle élévatrice	Bras télescopique avec soit un bras pendulaire ou sans pendulaire mais similaire au Révolution 202R Déport minimum de 9 m – Supportant au minimum 120 kg Hauteur minimum de travail 12m – Supportant au minimum 120 kg Panier isolé basse tension Coffre pour rangement (le maximum possible) Plaque de stabilisation Support de plaque de stabilisation Rotation panier Cales de roue avec support Portes échelles (sur coffre de rangement (échelle de 4m)) Portes cônes de signalisation Kit signalisation 1 triflash rabattement électrique + gyroleds Bandes réfléchissantes classe 1 Ridelles en aluminium Arrêt / Démarrage moteur nacelle Tableau des Poids

6-2. Reprises

6-2.1. Lot n°1 – Camion benne

Le titulaire reprendra l'ancien camion benne de marque FORD et modèle TRANSIT.

Le carte grise et la facture du véhicule à reprendre sont classées dans le fichier « 4-Confidentiel-2025FourCam2 ». Le titulaire est réputé en avoir pris connaissance.

Le titulaire s'engage à reprendre le camion benne en l'état au prix évalué lors de sa visite.

6-2.2. Lot n°2 – Camion nacelle

Le titulaire reprendra l'ancien camion nacelle acquis chez AB Services référence 202Revolution, dont le châssis est de marque NISSAN et modèle : CABSTAR35-11.

Le carte grise et la facture du véhicule à reprendre sont classées dans le fichier « 4-Confidentiel-2025FourCam2 ». Le titulaire est réputé en avoir pris connaissance.

Le titulaire s'engage à reprendre le camion benne en l'état au prix évalué lors de sa visite.

6-3. Livraison et mise en service des fournitures

Le titulaire prendra contact avec le responsable des services techniques, Monsieur Bruno LECLERCQ, pour la livraison, la mise en route et la formation des agents.

6-4. Formation des agents

Le titulaire formera l'ensemble des agents désignés par le responsable des services techniques à la conduite et l'entretien « en bon père de famille » des véhicules.

Les heures de formations seront dispensées par les techniciens du titulaire.

L'acheteur pourra pendant toute la durée du marché public faire appel au titulaire pour former de nouveaux agents.

6-5. Entretien

Pour chacun des lots, le titulaire prévoira la possibilité d'entretien préventif et curatif des équipements fournis.

6-5.1. Entretien préventif

6-5.1.1. Lot n°1 – Camion benne

L'entretien préventif des véhicules se fera sur les lieux d'exécution précisés à l'article 1-6 de l'acte d'engagement et du règlement de consultation a minima une fois par an ou tous les Km ou tous les heures de travail.

L'entretien préventif sera réalisé par du personnel « service après-vente » qualifié du titulaire ou du constructeur. Le titulaire garantit mois l'entretien préventif.

6-5.1.2. Lot n°2 – Camion nacelle

L'entretien préventif des véhicules se fera sur les lieux d'exécution précisés à l'article 1-6 de l'acte d'engagement et du règlement de consultation a minima deux fois par an ou tous les / Km ou tous les ...500... heures de travail.

L'entretien préventif sera réalisé par du personnel « service après-vente » qualifié du titulaire ou du constructeur. Le titulaire garantit ...0... mois l'entretien préventif.

6-5.2. Entretien curatif

L'entretien curatif des véhicules se fera sur les lieux d'exécution précisés à l'article 1-6 de l'acte d'engagement et du règlement de consultation à chaque fois que le représentant des services techniques en fera la demande et ce, dans les plus brefs délais.

Le titulaire s'engage à intervenir dans les .72. heures après notification de la panne par le responsable du service « chemin de randonnée » ou de ses collaborateurs.

L'entretien préventif sera réalisé par du personnel « service après-vente » qualifié du titulaire ou du constructeur. Le titulaire garantit .12. mois l'entretien curatif.

L'entretien curatif comprend aussi le remplacement des pneus avant et arrière. Le cas échéant, le titulaire veillera à remplacer les pneus endommagés par un modèle équivalent et s'assurera que la pression de l'ensemble des pneus du véhicule est conforme aux recommandations du constructeur.

6-6. Documents complémentaires

Lors de la livraison, le titulaire remettra en format papier et électronique (PDF) au responsable des services techniques la carte grise et le manuel d'utilisation du véhicule.

Article 7 - Offre de prix

L'offre de prix est à compléter en annexes du présent document.

Article 8 - Paiements

Les prix sont fixés dans les bordereaux de prix unitaires (BPU) annexés au présent document.

L'acheteur se libérera des sommes dues en faisant porter le montant au crédit des comptes ci-après :

Contractant unique ou mandataire

Titulaire
Domiciliation
Code banque
Numéro de compte
IBAN

Deuxième cotraitant

Titulaire
Domiciliation
Code banque
Numéro de compte
IBAN

Code guichet
Clé RIB
Code BIC

Troisième cotraitant

Titulaire
Domiciliation
Code banque
Numéro de compte
IBAN

Code guichet
Clé RIB
Code BIC

Une copie de chaque RIB est jointe au présent acte d'engagement.

Article 9 - Assurances

Contractant unique ou mandataire

Compagnie d'assurance

ALLIANZ

N° de police

53430937

Deuxième cotraitant

Compagnie d'assurance

--

N° de police

--

Troisième cotraitant

Compagnie d'assurance

--


N° de police

--

L'attestation d'assurance de chaque cotraitant est jointe au présent acte d'engagement.

Saisissez du texte ici

Article 10 - Signature de l'offre par le(s) candidat(s)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Benjamin Escande Directeur Général	Ferrières en Brie 28/02/2025	 B. ESCANDE

KRUBB FRANCE SAS
12 Avenue James de Rothschild
77140 FERRIERES EN BRIE
Tel : +33(0)3 40 89 12 47 - Fax : +33(0)3 40 89 68 39
KRUBB 011 818 985 website

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

Article 11 - Décision du pouvoir adjudicateur :

- Le présent soumissionnaire :

→ est retenu pour le lot n°1 :

L'offre de base

La variante autorisée,

Pour un montant d'acquisition de € HT et un montant de reprise de € HT ;

→ est retenu pour le lot n°2 ;

→ n'est pas retenu.

Article 12 - Signature du pouvoir adjudicateur :

A Beauvois-en-Cambrésis, le

Conformément à la décision n°2025/14

Le Président de la Communauté d'Agglomération du
Caudrésis et du Catésis

Serge SIMEON

Annexe 5 : Lot n°2 – Camion nacelle – Bordereau de prix unitaires

Fourniture du(es) véhicule(s) :

<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>
PNT 220 NLX	A	Camion nacelle neuf(hors option)	Unité	82 000 €
AB Services 202Revolution	B	Camion nacelle à reprendre	Unité	7 000 €

Service d'entretien :

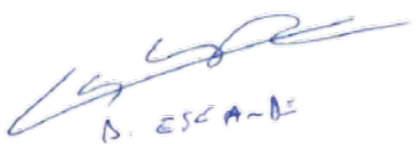
<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>
	Z	Entretien préventif Forfait	Heure	550 €
	Y	Entretien curatif Forfait	Heure	550 €

Date : 17/03/2025

Signature du candidat : (NOM, Prénom, poste du signataire)

* Le présent document a valeur contractuelle.

Benjamin Escande
Directeur Général



B. ESCANDE

KLUBB FRANCE SAS
12 Avenue James de Rothschild
77164 FERRIERES EN BRIE
Tél : +33(0)1 60 95 12 47 - Fax : +33(0)1 60 05 68 38
SIRET 431 418 995 00046

Recyclage manœuvre de secours (1/2 journée) pour 650 € HT
Prise en main par le personnel 350 € HT
Extension de garantie, entretien et VGP 3 ans (au lieu de 2 ans) 3 960 € HT

Annexe 6 : Lot n°2 – Camion nacelle – Détail estimatif – Variante autorisée n°2

Fourniture du(es) véhicule(s) :

<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>	<u>Sous-total € HT</u>
PNT 220 NLX	A	Camion nacelle neuf	Unité	1	82 000 €	82 000 €
AB Services 202Revolution	B	Camion nacelle à reprendre	Unité	1	7 000 €	7 000 €
	C				Total (A-B) € HT	89 000 €

Service d'entretien :

<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>	<u>Sous-total € HT</u>
	Z	Entretien préventif	Forfait	5	550 €	2 750 €
	Y	Entretien curatif	Forfait	1 5	550 €	2 750
	V				Total € HT	5 550

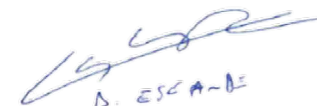
Total (C + V) € HT

94 550

* Le présent document n'a aucune valeur contractuelle. Il a pour but de différencier le montant des offres lors de leur évaluation et de leur classement.

Nos prestations sont calculées uniquement par forfait et non en heure.

Benjamin Escande
Directeur Général



B. ESCANDE

KLUBB FRANCE SAS
12 Avenue James de Rothschild
77164 FERRIERES EN BRIE
Tél : +33(0)1 60 95 12 47 - Fax : +33(0)1 60 05 68 38
SIRET 431 418 995 00046

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEC2025_14
Objet :	Décision N°2025/14 portant lancement et attribution du marché public passé en procédure adaptée de fournitures de véhicules pour les services techniques de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-03-21 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-200030633-20250321-DEC2025_14-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20250321-DEC2025_14-AR-1-1_0.xml	text/xml	1.2 Ko
Document principal (Acte réglementaire) Nom original : DEC2025_14.pdf Nom métier : 99_AR-059-200030633-20250321-DEC2025_14-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	193.9 Ko
Document principal (Acte réglementaire) Nom original : Dec2025.14_AE2025FourCam2.pdf Nom métier : 99_AR-059-200030633-20250321-DEC2025_14-AR-1-1_2.pdf	application/pdf	9.6 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 mars 2025 à 14h34min51s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 mars 2025 à 14h35min14s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 mars 2025 à 14h35min17s	Transmis au MI

